

## Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ)

### Communiqué de presse

Biel/Bienne, le 28 mars 2021

### **Votation de Moutier : position commune de la Ville de Bienne, de la commune d'Evilard et du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne**

**Le Conseil municipal de Bienne, le Conseil municipal d'Evilard et le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) ont pris connaissance du résultat de la votation communale sur l'appartenance cantonale de Moutier. Réunis au sein de la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes, ils regrettent que le canton de Berne perde une partie de sa population francophone et que le Jura bernois perde sa plus grande commune, mais ils comprennent et respectent la décision de la population. Ils appellent au respect de la minorité déçue, au maintien et au développement des liens régionaux et au renforcement des francophones et du bilinguisme cantonal.**

La majorité du corps électoral de Moutier s'est prononcée pour un départ dans le canton du Jura. Une minorité a voté pour un maintien dans le canton de Berne. Cette étape marque la fin de la Question jurassienne. Fidèles à leur engagement pendant la campagne, Bienne, Evilard et le CAF souhaitent contribuer à garantir des bonnes relations régionales par le maintien des liens socio-économiques entre les deux régions et par des coopérations au niveau intercommunal ainsi qu'entre le CAF et le Conseil du Jura bernois (CJB). Par ailleurs, ils continueront à entretenir avec la ville de Moutier des relations constructives et empreintes de confiance, dans tous les domaines où ils ont des intérêts communs.

### **Faire face ensemble aux défis, soutenir les francophones et renforcer le bilinguisme**

Bienne, Evilard et le CAF sont conscients des défis qui attendent les autorités communales et cantonales mais également les actrices et acteurs locaux et régionaux ainsi que la population suite à ce résultat. Ils ont tenu jusqu'alors une ligne politique de neutralité active envers la votation communale sur l'appartenance cantonale de Moutier, comme cela avait été le cas par le passé pour les votations du 18 juin 2017 ou du 24 novembre 2013 à l'échelle de tout le Jura bernois. Cette politique visait avant tout à respecter la population appelée aux urnes, population qui devait pouvoir se déterminer par elle-même, sans mot d'ordre venu de l'extérieur. Le vote passé, Bienne, Evilard et le CAF souhaitent se tourner résolument vers l'avenir, avec le Jura bernois et toute la région.

Parmi les défis qui s'annoncent figurent notamment le développement économique, le système de santé ou la formation des jeunes, mais aussi le maintien et le renforcement du bilinguisme régional et cantonal. Ce bilinguisme doit pouvoir s'appuyer sur une région francophone forte,

respectée et protégée par la législation sur le statut particulier du Jura bernois et sur la minorité francophone de l'arrondissement de Biel/Bienne, sur une région germanophone dans le reste du canton et, au milieu, sur une région bilingue. Il faut donner les moyens à notre région de jouer ce rôle de pivot afin de favoriser la compréhension mutuelle. Ce bilinguisme est une réelle chance pour le canton de Berne. Bien que la Question jurassienne prenne fin avec les résultats de la votation du 28 mars 2021, Bienne, Evilard et le CAF poursuivront avec détermination leur engagement auprès du canton et dans la région pour que la population francophone et germanophone ainsi que le bilinguisme puissent continuer à s'épanouir ensemble, dans leur intérêt et celui de notre canton-pont entre la Suisse romande et la Suisse alémanique.

**Personnes de contact :**

- Délégation biennoise aux affaires jurassiennes : M. Erich Fehr, président de la DBAJ et maire de Bienne, 079 415 53 05